

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2022**

N° 2022-065

*L'an deux mil VINGT DEUX, le VINGT-CINQ du mois de NOVEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.*

Date de Convocation :

18/11/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d'Affichage :

21/11/2022

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absents excusés : Monsieur Christophe TIRARD

Pouvoirs :

- Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Philippe HERITIER

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE*

**OBJET : REPAS DES ANCIENS**

*Suite à la réunion de la commission Vie Communale 21 novembre il est présenté un devis de l'entreprise Normandie Traiteur pour un montant de 50,70€ TTC par personne pour le repas des anciens. Le devis a été établi pour le moment pour 55 personnes. Le nombre de participants sera réajusté au retour des derniers coupons.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident le devis de l'entreprise Normandie Traiteur.*

*Il est également proposé de faire intervenir Mr Stefano Maghzenani pour l'animation musicale. Une convention avec la commune pour un montant de 500 € TTC est proposée.*

*Les membres du Conseil municipal valident à l'unanimité le montant et la signature de la convention par Monsieur le Maire.*

*Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le 28/11/2022.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*

*Le registre dûment signé*

**Le Maire**

**Olivier de CONIHOUT**

